



FLASH INFO

Numéro 5

Septembre / Octobre 2010

EDITORIAL

La réforme du secteur des pêches, une nécessité vitale

Dans ce numéro :

Editorial	1
Actualité des projets	2
Événements	3
Faites connaissance	4
Agenda	4

L'activité de pêche en Afrique de l'Ouest est d'une importance capitale en termes de valeur économique, sociale, environnementale et culturelle pour une population croissante de presque 300 millions de personnes. Les ressources halieutiques sont une composante essentielle de l'économie des pays. Les pêcheries représentent entre 10 et 30% des recettes budgétaires des États de plusieurs pays ouest-africains. Environ 10 millions de personnes travaillent dans le secteur des pêches en Afrique, dont 7 millions en Afrique de l'Ouest et du Centre. La pêche procure un grand nombre d'avantages, elle alimente notamment la croissance économique, procure un moyen d'existence durable à une grande partie de la population et offre pour la majorité une des sources principales de protéines alimentaires. Le secteur des pêches y compris l'aquaculture constitue à n'en pas douter une des composantes principales du développement futur des pays d'Afrique de l'Ouest. C'est le sens que les Ministres africains en charge des pêches ont confirmé en demandant le renforcement du secteur de la pêche dans le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDA) de l'Union africaine. Pourtant, ce secteur est menacé depuis des années par une exploitation à outrance des ressources halieutiques notamment par des accords de pêche négociés sur des bases non scientifiques, les pêches INN et la surcapacité aggravée par la pêche artisanale. Celles-ci ont eu des conséquences sur l'économie des Etats mais aussi sur l'état des stocks. Les scientifiques s'accordent à dire que l'effort de pêche est beaucoup trop important et que la pêche en Afrique de l'Ouest est menacée. Pour leur développement, les pêcheries africaines sont très dépendantes de l'aide publique extérieure. Entre 1973 et 2001 la Banque Mondiale a investi dans ce secteur, près de 687 millions de dollars (1436 projets). Néanmoins, beaucoup de questions sont soulevées quant à l'efficacité de cette aide publique car il est démontré à suffisance une corrélation négative entre cette aide publique au développement et la croissance économique.

Aussi les politiques de gestion et d'organisation du secteur de la pêche méritent-elles d'être revues ou réformées au niveau national et régional. En effet, il est indispensable de mettre en place des plans d'aménagement cohérents au niveau national et sous régional qui prennent en compte:

- les besoins de renforcement des recherches halieutiques en personnel hautement qualifié et en nombre suffisant pour conseiller les services compétents pendant les négociations pour les accords de pêche;
- L'état de la ressource, la nécessité d'une cohérence entre les politiques sectorielles ayant des incidences sur le secteur de la pêche;
- Les questions de préservation et de conservation de l'environnement marin et côtier; tout ceci dans un contexte d'approche écosystémique et de précaution.

Les Etats africains devraient identifier les voies et moyens afin de parler de façon concertée et d'une seule voix au sein des instances internationales. Dans ce cadre, la CSRSP riche de ses 25 années d'expérience et d'expertise a pris les devants en procédant à une révision de sa Convention sur les conditions d'accès qui pourrait permettre à ses Etats membres de parler d'une seule voix à l'image de l'Union Européenne avec son règlement sur pêche INN, et de définir les conditions minimales que les navires tiers devront respecter pour accéder à l'espace CSRSP. Au niveau continental, il convient de saluer l'initiative prise récemment par l'Union Africaine de réorganiser le travail des organisations régionales concernées par le secteur de la pêche en réunissant les partenaires stratégiques, les organisations régionales de pêches (ORGP) et les organisations d'intégration économique. Pour la région Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, en tant qu'organisation régionale d'intégration économique a certainement un important rôle qu'elle assume pleinement si l'on en juge par les recommandations adoptées par sa dernière conférence ministérielle, le 22 septembre 2010. Appuyée par une volonté politique forte, la conviction dès lors est que l'Afrique de l'Ouest mènera les réformes nécessaires pour sauver un secteur des pêches aujourd'hui dans une situation inquiétante.

**Rédaction:
Equipe de la CSRSP**

**Responsable
de la publication:
Amadou MBODJ**

Secrétariat Permanent de la
CSRSP,
Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann,
Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
Courriel : spscrp@gmail.com
Web : www.csrsp.org

*Dièna BEYE
Chef du Département
« Harmonisation des μLégislations et Politiques des pêches », CSRSP*

ACTUALITE DES PROJETS

Projet RECARGAO

Les 12, 13 et 14 août 2010 dans le cadre du projet RECARGAO (Renforcement des Capacités Régionales de Gestion de la Pêche en Afrique de l'Ouest) s'est tenu à Dakar un atelier de formulation du document cadre de référence de la politique économique et sociale du Sénégal (ex -DSRP) pour le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, il a été noté que trop souvent le secteur de la pêche est introduit dans les documents de politique macro-économique dans une optique productiviste qui néglige les mesures de gestion durable des ressources halieutiques.

L'atelier a permis d'intégrer des mesures de gestion durable des ressources halieutiques telles que la nécessité de formulation de plans d'aménagement, le contrôle des capacités de pêches, la création d'AMP et le respect du repos biologique. La plupart des mesures du Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO ont été inclus dans le document. Une série d'indicateurs a été définie afin de permettre le suivi des ces actions sur la période 2011 - 2015. Un travail similaire sera mené dans les autres pays de la CSRP dans les mois à venir.

Du 20 au 24 septembre, Mr BAILLEUX a participé à la première « Conference of African Ministers of Fisheries and Aquaculture ». Lors de la première session dédiée à la présentation des partenaires en Afrique dans le domaine de la pêche, Mr BAILLEUX a fait une présentation sur l'UICN, le travail de l'UICN dans le domaine de la pêche en Afrique et sur la collaboration entre l'UICN et la CSRP.

Projet Cogestion/AMP

Mission de supervision AFD

Une mission de supervision du siège de l'Agence Française de Développement, composée de MM. Didier Simon et François Henry, s'est rendu au Sénégal du 31 août et 7 septembre. Deux réunions de travail avec la CSRP ont eu lieu au siège de la CSRP. La première, avec le Secrétaire Permanent, portait sur des questions générales relatives au partenariat de la CSRP. La seconde, d'ordre plus technique, a réuni l'équipe du projet « Cogestion et AMP » et a permis de faire le point sur l'avancement du projet et les perspectives à court et moyen terme.

Groupe de Travail Scientifique projet PARTAGE

Le second Groupe de Travail Scientifique du projet PARTAGE, mis en œuvre par l'UICN et cofinancé par la CSRP dans le cadre de sa convention avec l'AFD, s'est tenu du 27 au 30 septembre, à Nouakchott. Sur invitation de l'UICN, le chef du DRSI de la CSRP, Dr Hamady DIOP, le coordinateur du projet PSRA-Requins, Dr Mika DIOP, et le coordinateur du projet « Cogestion et AMP », Philippe TOUS, ont participé à ce Groupe de Travail qui a réuni une vingtaine de chercheurs de l'IMROP et du CRODT, et des représentants des directions des pêches de la Mauritanie et du Sénégal. L'objectif était de faire le point sur les avancées de la recherche et de proposer des mesures de gestion pour les pêcheries de mulets, courbine et tassergeral, d'intérêt commun pour les deux pays. La CSRP a ainsi pris part aux travaux des trois commissions de l'atelier (Biologie et Ecologie, Statistiques et Evaluation des stocks, Socio économie) et aux débats en plénière. Cette forte participation de la CSRP a permis de confirmer l'intérêt de la CSRP pour le projet PARTAGE, en tant que projet pilote pour une approche concertée transnationale de la cogestion des pêcheries ouest africaines.

Projet PSRA/Requins

Du 2 au 8 Août 2010, le projet PSRA-Requins a organisé une mission de coordination et d'appui méthodologique au Plan d'Action National de conservation des Requins de la Guinée Bissau. Cette mission a permis de faire bilan complet de la mise en œuvre du Plan d'Action National - Requins de la Guinée-Bissau depuis son adoption officielle en 2008. Ainsi, le bilan des activités par objectif a été réalisé et des actions programmées pour la période 2011-2013. Il est à noter que la Guinée Bissau a fait un bon travail dans la conservation des Requins avec l'interdiction totale de pêche de ces espèces dans les Aires Protégées. Le suivi de l'exploitation des Requins dans l'archipel bénéficie de l'appui du projet Poisson-scie mis en œuvre en collaboration avec Noé-Conservation. Des pêches expérimentales ont été également été mise en œuvre et ont permis d'identifier des zones sensibles (frayères, nourriceries). Il est cependant à déplorer encore des insuffisances dans la collecte de données dans l'archipel, zone difficile d'accès, ainsi qu'au sud et au nord (Cacine et Cacheu). Noé-Conservation va appuyer la formation d'enquêteurs à déployer sur les sites clés, au mois de septembre 2010.

Du 9 au 12 Août, le projet a accompagné une mission d'évaluation des activités et acquis de la FIBA à travers le projet PSRA-Requins au Cap Vert. La mission avait pour objectif d'évaluer l'appui FIBA via le PSRA-Requins au Cap Vert entre 2006 et 2010. Ceci s'intégrait dans l'analyse d'une étude de cas dans le cadre du processus d'autoévaluation du Programme FIBA 2006-2010. Au cours de celle-ci, des discussions ont été menées avec la Responsable du PAN-Requins. Elles ont permis de recueillir un certain nombre d'informations sur l'appui du PSRA dans ce pays. Ensuite, une descente sur le terrain notamment au port de Praia a permis de discuter avec les enquêteurs de l'INDP et de recueillir les impressions des pêcheurs et autres professionnels sur le projet.

Du 16 au 23 Août, le projet PSRA-Requins a organisé une mission de coordination et d'appui méthodologique au Plan d'Action National de conservation des Requins de la Sierra Leone. Comme la précédente, cette mission a permis de faire le bilan des activités par objectif et des actions ont été programmées pour la période 2011-2013. Le cadre logique de mise en œuvre du PAN-Requins a été révisé. Ce pays a fait un travail exemplaire dans la collecte et l'analyse des informations aussi bien sur les statistiques que sur la biologie des espèces de Requins débarquées. Un effort a été également fait dans la caractérisation des zones sensibles, ce qui a permis de proposer des mesures d'interdiction totale de pêche de ces espèces dans les Aires Protégées.

Projet PSRA/Requins (suite)

Lundi 23 Août, l'équipe du projet a participé à la réunion de travail sur l'élaboration d'un projet de conservation et de renforcement des capacités des pays de la sous région sur les thons et espèces assimilés (Dakar, Sénégal).

Du 27 au 29 août, une mission d'évaluation de l'impact des fours offerts par le PSRA-Requins aux femmes transformatrices de Requins au Sénégal s'est rendue à Mbour et Joal. L'analyse des informations recueillies a permis d'identifier un certain nombre de résultats positifs qui ont apporté des changements dans les conditions de travail des femmes et par conséquent une amélioration de leurs conditions de vie. Ce travail a permis également de mettre en exergue certaines contraintes dont la levée pourraient contribuer à davantage améliorer la situation.

Le 16 Septembre, l'équipe du projet a participé à l'atelier de restitution des expertises en appui à la mise en œuvre du plan d'aménagement des pêcheries démersales profondes au Sénégal, tenu à l'Hôtel Savana, à Dakar (Sénégal).

EVENEMENTS

Visite de M. Kane Ciré, Secrétaire Permanent de la CSRP auprès de SFW à Accra

M. Kane Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a effectué une visite au Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la FAO (SFW) à Accra, du 19 au 21 août 2010 sur invitation du SFW.

Cette mission avait pour objectif principal de discuter et d'échanger sur des interventions de SFW dans la sous région et auprès des Commissions des Pêches et des Organisations d'intégration économiques. Il a également été question de faire le point sur les actions d'appui en cours à la CSRP, notamment sur l'état d'avancement du TCP/RAF/3212 « Appui à la mise en œuvre du Plan d'Action International contre les pêches INN ».

Monsieur Kane a par ailleurs eu des séances de travail avec Mme Maria Helena SEMEDO, Sous Directeur Général, Représentante Régionale de la FAO en Afrique (RAF), M. Mbenga, (SFW), le Secrétaire Général du Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), le secrétaire du Comité de Pêche de l'Atlantique Centre Est (COPACE), le Coordonateur du projet Grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME); et plusieurs échanges et séances de travail avec le chargé des pêches du SFW.

La Conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture (CAMFA), à Banjul.

Une délégation de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) conduite par Monsieur Kane Ciré Amadou, Secrétaire Permanent, a pris part à la première conférence africaine des Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture (CAMFA). Tenue à Banjul le 23 septembre 2010, cette conférence a été placée dans l'optique de renforcer la capacité des gouvernements africains à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de croissance dans le secteur des pêches, en phase avec le Programme Détaillé de Développement Agricole de l'Afrique (PDDAA). Cette première initiée par la Commission de l'Union Africaine et le NEPAD a eu pour objectif de promouvoir l'échange d'informations dans certains domaines techniques et d'associer le niveau politique pour nouer un dialogue et parvenir à une position concertée sur des questions cruciales de développement de la filière pêche. La conférence des ministres a été précédée par une réunion des experts (du 20 au 22 septembre) qui a préparé le rapport soumis à la Conférence des ministres. D'autres rencontres ont été tenues, en marge de la réunion des experts. Il s'agit notamment de la réunion du Partenariat Stratégique pour l'Investissement et le Financement (SPIF) et un atelier de la CE-DEAO pour valider le document du programme de promotion des politiques de pêche et d'aquaculture dans les Etats membres de la CE-DEAO.

La participation de la CSRP a été effective notamment à travers les interventions de Madame Dièna Bèye TRAORE et Monsieur KANE Ciré Amadou, respectivement à la réunion du SPIF et à l'atelier de la CEDEAO. Par ailleurs, d'autres collègues tels que entre autres Messieurs Hamady DIOP, Michael VAKILY, Demba KANE, Renaud BAILLEUX et Amadou MBODJ ont saisi l'opportunité pour nouer des contacts avec différents acteurs stratégiques du secteur des pêches au niveau mondial et africain.

Atelier de formation du Réseau des Journalistes Pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO)

A la veille de la Conférence des Ministres Africains de la pêche et de l'aquaculture, le Réseau des Journalistes pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO) a tenu à Banjul, un atelier de formation (du 15 au 20 Septembre 2010), à l'intention de ses nouveaux adhérents. Durant cinq jours 17 participants de 10 pays de l'Afrique de l'Ouest ont échangé essentiellement sur la question de la couverture médiatique sur des thématiques de la pêche.

La CSRP a pris part à cet atelier à travers son Chef de service de la Communication. Ainsi Monsieur Amadou MBODJ a donné deux exposés portant sur l'institution et sur la communication et les enjeux de la gouvernance des pêches. La présentation conclue sur une proposition d'axes stratégiques de communication pour les médias a suscité un riche débat et un intérêt des journalistes pour les domaines d'intervention de la CSRP.

EN BREF

Monsieur Hachim el Ayoubi précédemment Coordonateur du projet régional pour une pêche durable des petits pélagiques en Afrique Nord Ouest, a été nouvellement promu Secrétaire exécutif de la COMAHFAT. Monsieur El Ayoubi, de nationalité marocaine quitte ainsi la CSRP après un compagnonnage de trois années. Il a rejoint la ville de Rabat (au Maroc) qui abrite le siège de la COMAHFAT. Afin de manifester sa satisfaction à l'égard de Monsieur El Ayoubi et lui exprimer des vœux de succès dans ses nouvelles fonctions, l'ensemble du personnel s'est retrouvé autour d'un pot d'au revoir, en compagnie de son Excellence Monsieur l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Sénégal. Rappelons que la COMAHFAT est une organisation de coopération halieutique regroupant 22 pays de la façade de l'Atlantique, allant du Maroc à la

FAITES CONNAISSANCE AVEC

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de restructuration, la CSRP a mis en place un poste de Chargé des ressources humaines. Cette fonction est assurée par Madame Yacine DIOP. Elle a essentiellement en charge l'application de la nouvelle politique des ressources humaine notamment à travers l'opérationnalisation du nouveau règlement intérieur et le statut du personnel.

CSRP
COMMISSION
Sous-Régionale
DES PÊCHES

Organisation intergouvernementale
Créée depuis le 29 Mars 1985 par voie de convention

"De la volonté à l'action"

La CSRP constitue un socle pour l'instauration d'un dialogue nécessaire à l'émergence, l'expression et la mise en œuvre d'une volonté politique pour la gestion durable des pêcheries.

7 États
membres de la CSRP

Cap Vert Gambie Guinée Guinée Bissau Mauritanie Sénégal Sierra Leone

Notre mission
Harmoniser à long terme les politiques des États membres, en matière de préservation, de conservation et d'exploitation durables, de leurs ressources halieutiques et de renforcer leur coopération au profit du bien être de leurs populations respectives.

Notre vision
Être une institution de référence en matière de coopération halieutique sous régionale.

Nos valeurs
Crédibilité, Solidarité, Performance, Transparence, Visibilité.

Gouvernance de la CSRP

- La Conférence des Ministres : Instance suprême de décision de la CSRP
- Le Comité de Coordination : Organe technique consultatif de la Conférence des Ministres
- Le Secrétariat Permanent : Organe exécutif chargé d'appliquer les décisions de la Conférence des Ministres.

Logo of COMAHFAT and other regional organizations.